

13 juin 2013

Tribune Idées

Du respect moral des droits des animaux :

*Les Droits des animaux*, de Tom Regan. Hermann, 2013.

Nicolas Mathey

Fermer les zoos, proscrire les élevages, imposer le végétarisme, interdire la chasse et la vivisection... Les Droits des animaux, du philosophe américain Tom Regan, initialement paru en 1983 et récemment traduit, aboutit à des conclusions pour le moins radicales. Il a inspiré les mouvements militants des droits des animaux. «Non pas des cages plus grandes, mais des cages vides.»

Selon Tom Regan, certains animaux «ressemblent aux êtres humains de manière moralement pertinente. Ils portent au monde le mystère d'une présence psychologique unifiée». Loin d'être cet assemblage d'engrenages et de ressorts auquel les réduit le mécanisme de Descartes, loin d'être seulement ces biens mobiliers du droit, sorte de choses transportables, certains animaux ont une conscience et doivent «moralement» être respectés comme tels.

Le philosophe dit ne pas s'appuyer sur des preuves mais sur des raisons fondées à la fois sur le sens commun, le langage ordinaire et la théorie de l'évolution, pour attribuer conscience et vie mentale (croyances, désirs, buts ou préférences) à certains animaux. Du côté de l'analyse du langage ordinaire, supposons que nous avons un chien, que nous appelons Fido. «Il y a un Fido qui ne change pas, quand bien même tous ses poils et toutes les cellules de son corps auront changé.» Fido est ce que le philosophe appelle le «sujet d'une vie», puisque ce qui lui arrive lui importe.

Mais quels animaux sont «sujets d'une vie», dotés de conscience et de vie mentale? Quelles frontières repenser entre hommes et animaux, entre espèces d'animaux? Tom Regan propose de distinguer les animaux «qui nous ressemblent fortement dans les aspects moralement pertinents, (...) ces mammaliens normaux d'un an ou plus». Ces animaux qui ont des préférences, et qui font plus qu'exister, qui ont une vie mentale. A contrario, «nous ne dirons pas qu'un escargot accoudé à un arbre "désire" être là», souligne le philosophe.

Devrions-nous alors condamner les lions dévorant les gazelles? objectera-t-on à l'auteur. Lequel déclare ne vouloir «s'en prendre qu'à la prédation humaine, puisque seuls les agents moraux

sont capables de violer des droits». Par là même, Tom Regan réintroduit une différence de nature entre conscience psychologique et conscience morale. Son approche «moralisante» se heurte ainsi aux limites évidentes de définition externe des normes et valeurs «morales». En prohibant tout usage de «l'animal conscient» et toute prédation humaine, l'auteur ne permet pas de penser le rapport même entre hommes et animaux. Il n'empêche que les Droits des animaux nous replace dans la nécessité de changer notre rapport aux animaux, à la viande, à l'expérimentation.

En exergue de l'ouvrage, Tom Regan a placé la citation suivante de John Stuart Mill: «Tout grand mouvement doit faire l'expérience de trois étapes: le ridicule, la discussion, l'adoption.» Au vu des impasses et outrances de l'exploitation animale dans les sociétés de consommation, et des menaces qu'elles font peser sur les animaux (extinctions d'espèces, manipulations génétiques, scandales des filières de la viande...), il n'est pas impossible que la discussion proposée par Tom Regan exprime la nécessité de ce qu'il appelle «une révolution culturelle dans nos pensées et nos actes».